

Procédure pénale

Action publique et action civile

- L'appel incident formé contre la remise à date indéterminée d'une affaire sur le plan civil, par laquelle il n'est pas fait droit à la demande de dommages-intérêts provisionnels, Cass. 18 janvier 2022, [P.21.0780.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220118.2N.8](#) ;
- L'opposition non avenue en raison de l'absence du prévenu contre lequel un ordre d'arrestation immédiate a été délivré et dont l'avocat, qui avait comparu à l'audience d'introduction, n'intervient plus, Cass. 18 janvier 2022, [P.21.1291.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220118.2N.9](#) ;
- Le curateur d'une société faillie peut-il se constituer partie civile contre l'ancien dirigeant de cette société qui est prévenu d'avoir, en cette qualité, commis une fraude fiscale grave, quant à la créance d'impôt que constitue le montant de la TVA perçue frauduleusement ?, Cass. 16 mars 2022, [P.21.1324.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220316.2F.8](#) ;
- La portée de la présomption de classement sans suite instituée par l'article D.VII.16 du Code wallon de développement territorial, Cass. 23 mars 2022, [P.21.1523.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220323.2F.2](#) ;
- Le caractère réel ou non de la cause de suspension du délai de prescription de l'action publique résultant de la proposition transactionnelle faite à l'un des prévenus, Cass. 25 mai 2022, [P.22.0114.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220525.2F.1](#) ;
- La portée de la règle *non bis in idem*, Cass. 5 octobre 2022, [P.21.0024.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221005.2F.1](#) ;
- La distinction entre la demande en dommages et intérêts et celle au paiement d'une indemnité de procédure majorée formulées par un inculpé en cas de non-lieu, Cass. 2 novembre 2022, [P.22.0026.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221102.2F.2](#) ;
- L'appréciation d'une demande en récusation d'un expert judiciaire, désigné sur le plan civil, en raison de son opposition contre la présence de l'avocat du condamné au déroulement des opérations d'expertise médicale et psychologique de la victime d'un viol, Cass. 29 novembre 2022, [P.22.0962.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221129.2N.2](#).

Instruction en matière pénale

- Rétention de données et application de l'article 32 du titre préliminaire du code de procédure pénale, Cass. 25 janvier 2022, [P.21.1353.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220125.2N.3](#) ;
- Le droit d'un suspect à l'assistance d'un avocat lors de l'audition menée par un inspecteur social antérieurement à la loi du 21 novembre 2016 et l'admissibilité en tant que preuve de l'audition faite avec l'assistance d'un interprète qui a prêté le

serment visé à l'article 2 du décret du 20 juillet 1831 devant le juge de paix antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi du 10 avril 2014, Cass. 19 avril 2022, [P.21.1232.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220419.2N.11](#) ;

- L'utilisation d'éléments de preuve obtenus durant une instruction judiciaire comme informations policières et comme base d'une enquête policière autonome, Cass. 6 septembre 2022, [P.22.0440.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220906.2N.12](#) ;

- La loyauté de l'instruction et le contrôle de cette exigence par la juridiction de jugement, Cass. 8 novembre 2022, [P.22.0825.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221108.2N.10](#).

Privation de liberté d'un inculpé

- Le délai raisonnable de la détention préventive et l'appréciation de la régularité des éléments de preuve qui fondent les indices sérieux de culpabilité, Cass. 3 mai 2022, [P.22.0548.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220503.2N.16](#) ;

- Un conseiller à la cour d'appel peut-il statuer sur une requête de mise en liberté provisoire s'il a statué antérieurement sur la détention préventive en qualité de juge siégeant en chambre du conseil ?, Cass. 19 juillet 2022, [P.22.0914.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220719.VAC.3](#) ;

- Les juridictions d'instruction peuvent-elles assortir la détention préventive sous surveillance électronique des mesures visées à l'art. 20, § 3*bis*, de la loi du 20 juillet 1990, telle l'interdiction de communiquer ?, Cass. 26 juillet 2022, [P.22.0959.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220726.VAC.5](#) ;

- Le mandat d'arrêt international émis par une autorité britannique, Cass. 26 juillet 2022, [P.22.0985.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220726.VAC.11](#) ;

- La recevabilité de la requête de mise en liberté introduite par un prévenu, condamné à une peine effective d'emprisonnement, durant l'examen du pourvoi introduit par le ministère public contre cette condamnation, Cass. 19 octobre 2022, [P.22.1286.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221019.2F.15](#) ;

- L'obligation, dans le chef du juge qui statue sur le maintien de la détention préventive, de justifier le montant du cautionnement au paiement duquel il subordonne la mise en liberté, Cass. 9 novembre 2022, [P.22.1407.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221109.2F.11](#) ;

- La non-application de la règle de l'unanimité à la décision de la chambre des mises en accusation libérant sous caution et sous conditions un inculpé dont la détention avait été maintenue sous surveillance électronique par la chambre du conseil, Cass. 14 décembre 2022, [P.22.1594.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221214.2F.12](#) ; - L'exigence d'un examen individuel, précis et actuel pour le maintien de la détention provisoire et la motivation du cautionnement, Cass. 20 décembre 2020, [P.22.1605.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:ARR.20221220.2N.32](#).

Juridictions de jugement

- L'effet dévolutif de l'appel *versus* l'évocation de l'article 215 du Code d'instruction criminelle, Cass. 8 mars 2022, [P.21.0583.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220308.2N.4](#) ;

- La compétence de la juridiction saisie pour statuer sur un fait, lorsque celui-ci, tel qu'elle le requalifie, ressortit à une juridiction inférieure, Cass. 16 mars 2022, [P.22.0042.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220316.2F.2](#) ;

- Quand, devant la cour d'assises, l'accusé comparait derrière une paroi vitrée, Cass. 30 mars 2022, [P.22.0092.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220330.2F.2](#) ;

- L'incidence de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur les règles relatives à la charge de la preuve en matière de violences policières alléguées, Cass. 6 avril 2022, [P.21.1594.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220406.2F.4](#) ;

- La demande en récusation du président de la cour d'assises pour méconnaissance de la présomption d'innocence, Cass. 3 mai 2022, [P.22.0579.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220308.2N.4](#) ;

- La portée de l'adaptation ou de la précision de la qualification et l'exigence du respect des droits de la défense, Cass. 25 mai 2022, [P.22.0087.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220525.2F.3](#) ;

- L'absence de caractère contradictoire de la procédure de rectification d'office d'un arrêt, Cass. 21 septembre 2022, [P.22.0354.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220921.2F.1](#) ;

- Quand des déclarations auto-incriminantes à l'audience sont relatées dans le jugement sans avoir été actées, Cass. 12 octobre 2022, [P.22.0456.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221012.2F.13](#) ;

- La juridiction correctionnelle peut-elle appliquer le principe *non bis in idem* lorsque la juridiction de la jeunesse a ordonné des mesures protectionnelles pour des faits commis par le prévenu juste avant sa majorité ?, Cass. 12 octobre 2022, [P.22.0851.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221012.2F.7](#) ;

- La légalité du refus de soumettre un prévenu au test polygraphique, Cass. 19 octobre 2022, [P.22.0641.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221019.2F.5](#) ;

- La compatibilité de la prise en compte de l'attitude du prévenu dans l'appréciation du dépassement du délai raisonnable avec le droit pour le prévenu d'exercer librement ses droits de la défense, Cass. 19 octobre 2022, [P.22.0641.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221019.2F.5](#) ;

- L'impartialité du juge qui a connu de la même affaire mais en cause d'autres prévenus, Cass. 2 novembre 2022, [P.22.0486.F-P.22.0694.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221102.2F.14](#) ;

- La requalification des faits pendants devant la juridiction de jugement en une infraction plus grave, lorsque plusieurs qualifications sont possibles, Cass. 8 novembre 2022, [P.22.0812.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221108.2N.2](#) ;
- La recevabilité d'une requête en récusation dirigée contre un membre du ministère public, Cass. 16 novembre 2022, [P.22.1337.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221116.2F.10](#) ;
- La motivation de l'arrêt de l'audience préliminaire concernant l'établissement de la liste des témoins, Cass. 20 décembre 2022, [P.21.0828.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221220.2N.22](#) ; ;
- Le dépassement du délai raisonnable dans une affaire d'assises avec deux accusés : appréciation individuelle ou comparaison ?, Cass. 20 décembre 2022, [P.21.0828.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221220.2N.22](#) ;
- La libération sous caution et le sort de la caution dans le cadre d'une affaire d'assises : la durée de validité de la caution, le dépassement du délai raisonnable et l'excusabilité de la non-comparution, Cass. 20 décembre 2022, [P.21.0828.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221220.2N.22](#) ;
- La motivation de l'arrêt de l'audience préliminaire concernant l'établissement de la liste des témoins, Cass. 20 décembre 2022, [P.22.0815.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221220.2N.24](#) ;
- L'appréciation par la cour d'assises de l'action civile pendant le traitement du pourvoi en cassation formé contre les arrêts sur la culpabilité et le taux de la peine, Cass. 20 décembre 2022, [P.22.0815.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221220.2N.24](#) ;
- Poser des questions dans une affaire d'assises : questions principales et subsidiaires, Cass. 20 décembre 2022, [P.22.1096.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221220.2N.23](#).

Recours

- La rectification d'une erreur matérielle dans l'arrêt attaqué par la Cour de cassation saisie régulièrement d'un pourvoi, Cass. 12 janvier 2022, [P.21.1271.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220112.2F.8](#) ;
- Le pourvoi formé contre l'arrêt qui vérifie si les conditions légales de l'arrestation provisoire extraditionnelle décidée par le juge d'instruction sont réunies devient-il sans objet lorsque le mandat d'arrêt international délivré par l'autorité étrangère, rendu exécutoire, a été signifié à l'étranger ?, Cass. 12 janvier 2022, [P.21.1696.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220112.2F.13](#) ;
- Obligation de fournir des informations sur le formulaire de griefs au prévenu qui interjette appel depuis la prison, qui ne maîtrise pas la langue de la procédure et qui, à ce moment, n'est pas assisté par un avocat, Cass. 18 janvier 2022, [P.21.1294.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220118.2N.1](#) ;
- L'effet relatif de l'appel formé par le condamné seul contre un jugement déclarant recevable et non fondée son opposition formée contre un jugement

révoquant par défaut son sursis probatoire, Cass. 19 janvier 2022, [P.21.1334.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220119.2F.2](#) ;

- La réouverture de la procédure à la suite d'une décision de la Cour européenne des droits de l'homme à propos des auditions d'un suspect faites pendant l'instruction préliminaire sans qu'il soit informé de son droit au silence et sans l'assistance d'un avocat, en méconnaissance des garanties découlant de l'article 6, § 3 c, de la CEDH, Cass. 1^{er} février 2022, [P.21.1190.N-P.21.1222.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220201.2N.8](#) ;

- Les conditions pour déclarer recevable l'appel tardif d'un prévenu, Cass. 9 mars 2022, [P.21.0830.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220309.2F.4](#) ;

- Le curateur d'une société faillie peut-il signer une déclaration de pourvoi en cette qualité s'il est avocat « attesté » ?, Cass. 16 mars 2022, [P.21.1324.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220316.2F.8](#) ;

- L'opposition à la confiscation d'un bien par son propriétaire qui n'a pas été convoqué à la procédure et qui n'est pas intervenu volontairement. Les règles de l'article 187 du Code d'instruction criminelle sont-elles d'application et quelle est la charge de la preuve incombant au tiers propriétaire de bonne foi pour revendiquer le bien confisqué ?, Cass. 22 mars 2022, [P.21.1502.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220301.2N.8](#) ;

- La cour d'appel qui réduit la peine prononcée par le tribunal correctionnel mais retire le sursis accordé par le premier juge doit-elle statuer à l'unanimité ?, Cass. 20 avril 2022, [P.21.1650.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220420.2F.1](#) ;

- Effet dévolutif de l'appel et évocation, Cass. 18 mai 2022, [P.22.0351.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220518.2F.7](#) ;

- Le grief d'appel élevé par le ministère public sous réserve du dépôt par le prévenu d'un formulaire de griefs, Cass. 1^{er} juin 2022, [P.22.0389.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220601.2F.1](#) ;

- Le point de départ du délai pour se pourvoir en cassation contre une décision rendue par défaut à l'égard du prévenu, Cass. 7 septembre 2022, [P.21.1593.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220907.2F.2](#) ;

- La prolongation du délai d'appel pour cas de force majeure, Cass. 20 septembre 2022, [P.22.0508.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220920.2N.2](#) ;

- La portée de l'annonce faite par un inculpé détenu de son intention d'interjeter appel lors de la signification par le directeur de la prison de l'ordonnance de la chambre du conseil maintenant sa détention préventive, Cass. 21 septembre 2022, [P.22.1190.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220921.2F.14](#) ;

- La Cour de cassation peut-elle avoir égard à un extrait du casier judiciaire ?, Cass. 12 octobre 2022, [P.22.0456.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221012.2F.13](#) ;

- Lorsque la cassation avec renvoi est limitée à la peine, la juridiction de renvoi peut-elle statuer sur la culpabilité ?, Cass. 12 octobre 2022, [P.22.0640.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221012.2F.8](#) ;
- La rectification d'une erreur matérielle dans la décision attaquée par la Cour de cassation en cas de pourvoi irrecevable, Cass. 16 novembre 2022, [P.21.0671.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221116.2F.3](#) ;
- La réouverture de la procédure après un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme : une nuance au caractère *in personam* des droits *Salduz*, Cass. 6 décembre 2022, [P.22.1130.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221206.2N.19](#) ;
- La recevabilité de l'appel interjeté par la compagnie d'assurances intervenue volontairement alors que son conseil n'a pas contesté les demandes des parties civiles devant le premier juge, Cass. 7 décembre 2022, [P.22.0186.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221207.2F.5](#) ;
- L'irrecevabilité d'un mémoire portant une signature illisible *loco* un avocat sans mention de la qualité du signataire, Cass. 14 décembre 2022, [P.22.0680.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221214.2F.3](#) ;
- La réouverture de la procédure après un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme et la satisfaction de la deuxième condition de fond : la persistance de conséquences très graves, Cass. 20 décembre 2022, [P.22.1136.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221220.2N.25](#) ;
- L'exclusion du pourvoi contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation rendu sur l'appel formé contre l'ordonnance de la chambre du conseil statuant sur une requête d'opposition à la décision du procureur du Roi concernant la transmission de biens qui, conformément à la demande d'entraide judiciaire, forment l'objet de l'infraction, Cass. 21 décembre 2022, [P.22.0400.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221221.2F.3](#).

Autres conclusions en matière de procédure pénale

- Le caractère suspensif du référé pénal introduit en application de l'article 22, § 2, de la loi du 22 mai 2017 relative à la décision d'enquête européenne, Cass. 5 janvier 2022, [P.21.1329.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220105.2F.2](#) ;
- La qualité d'agent de police judiciaire conférée à certains membres du cadre administratif et logistique de la police fédérale et de la police locale pour effectuer les constatations fondées sur des preuves matérielles fournies par des appareils fonctionnant automatiquement, Cass. 9 mars 2022, [P.21.1457.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220309.2F.8](#) ;
- Les conséquences du non-respect des conditions de forme prévue pour un prélèvement sanguin et de son analyse en vue du dosage de l'alcool, Cass. 9 mars 2022, [P.21.1595.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220309.2F.6](#) ;
- L'examen par la Cour des conditions pour la réouverture de la procédure après un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme actant la déclaration

unilatérale de la violation de la Convention par le gouvernement, Cass. 16 mars 2022, [P.21.1300.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220316.2F.16](#) ;

- La recevabilité de l'intervention volontaire des enfants majeurs concernés par une procédure de déchéance de l'autorité parentale requise par le ministère public à l'égard d'un de leurs parents, Cass. 22 juin 2022, [P.22.0094.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220622.2F.10](#) ;

- La réouverture de la procédure à la suite d'un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme censurant un formalisme excessif dans la procédure menée devant la Cour de cassation, Cass. 7 septembre 2022, [P.22.0339.F-P.22.0340.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20220907.2F.4](#) ;

- L'exigence d'un consentement écrit et préalable de la personne qui a la jouissance des lieux pour pénétrer dans un domicile en vue de priver de liberté un étranger se trouvant en séjour illégal, Cass. 5 octobre 2022, [P.22.1200.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221005.2F.11](#) ;

- L'internement est-il encore possible en l'absence d'une commission d'agrément pour les psychiatres médico-légaux en Communauté française ?, Cass. 19 octobre 2022, [P.22.0992.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221019.2F.21](#) ;

- Les conditions mises par la loi belge à la réouverture de la procédure après un constat de violation de la Convention par la Cour européenne D.H., Cass. 26 octobre 2022, [P.22.0712.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221026.2F.13](#) ;

L'incidence de la remise en liberté de l'étranger, demandeur en cassation, sur l'objet de son pourvoi dirigé contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation qui a maintenu la mesure de rétention, Cass. 9 novembre 2022, [P.22.1208.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221109.2F.9](#) ;

- Les conditions mises par la loi belge à la réouverture de la procédure après un constat de violation de la Convention par la Cour européenne des droits de l'homme, Cass. 30 novembre 2022, [P.22.0591.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221130.2F.19](#) ;

- L'incidence de l'arrêt *Saqawat c. Belgique* de la Cour européenne des droits de l'homme sur la jurisprudence dite « sans objet » de la Cour, Cass. 15 décembre 2022, [P.22.1327.F](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221215.2F.1](#) ;

- Les conséquences et le traitement d'une deuxième demande en récusation identique : un abus de droit ?, Cass. 20 décembre 2022, [P.22.0815.N](#), [ECLI:BE:CASS:2022:CONC.20221220.2N.24](#).